

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Samir BENABDESLAM, domicilié à Bex, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le bar à café - shop mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Bar à café - shop, sis sur la parcelle N° 3758, folio 15, au lieu-dit "Poisieux"
Adresse	:	Avenue de France 57
Enseigne	:	"WILD BEAN CAFE"
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool à consommer sur place ou l'emporter, lié à un bar à café - shop
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Lundi au dimanche : 06 h.00 à 22 h.00
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 21 août 2017.

Monthey, le 21 juillet 2017

L'Administration communale